

# COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

**Le séminaire 2017- 2018**

**Le droit transnational,  
de la **pratique** à la **théorie****

**Gilles Lhuilier**

**Professeur de droit privé à l'ENS Rennes  
Responsable scientifique du programme FMSH Paris  
« mondialisation du droit »**

Un cas pratique -la négociation actuelle à Genève du Traité dit contraignant sur la responsabilité des entreprises transnationales- permet de mieux comprendre l'évolution du droit international (privé, des affaires, pénal, public) et l'émergence de cette nouvelle branche de droit d'origine nord américaine - le droit transnational - qui tente d'en renouveler l'approche en privilégiant les pratiques des acteurs du droit : les *global lawyers*, les entreprises transnationales, les ONG, les victimes, etc.

L'enjeu de ce cas du droit pour le penser est important : le droit transnational n'est pas qu'une modification des sources du droit international, c'est une transformation des méthodes du droit, c'est-à-dire de nos pratiques, et ce quelles que soient nos objets (droit social, environnement, commercial...) ou nos professions ( praticiens, chercheurs).

université  
de BORDEAUX



Infos : [anne-cecile.jouvin@u-bordeaux.fr](mailto:anne-cecile.jouvin@u-bordeaux.fr)  
**COMPTRASEC - UMR 5114**  
CNRS-Université de Bordeaux  
Avenue Léon Duguit  
33608 Pessac Cedex - FRANCE

Salle F. 138

**Jeudi 5 avril 2018, 14h00 - 16h30**